Article écrit par Service Presse le 2 juin 2015

L'ACA réagit aux mesures anti-pollution

L'ACA réagit aux mesures anti-pollution :

Des pastilles qui ne vont pas soigner la qualité de l'air et des effets secondaires lourds pour les usagers !

Ségolène Royal annonce la mise en place d'un «certificat vert», pour identifier, selon un code couleur, les véhicules propres qui seront autorisés à rouler dans les zones de circulation restreintes ou en cas de circulation alternée.
Un retour de la « pastille verte » que dénonce l'Automobile Club Association (ACA).

« On recycle des mesures qui ont été abandonnées par le passé, parce que non convaincantes »
souligne Didier Bollecker, Président de l'Automobile Club Association.

L'ACA rejette tout projet visant à interdire ou à restreindre l'accès des villes aux véhicules, pour des raisons à la fois :
- économiques : la mise en œuvre d'un tel dispositif et son fonctionnement / contrôle nécessitent un budget qui ne s'autofinance pas. Les charges administratives et financières sont disproportionnées
- environnementales : les bénéfices environnementaux ne sont pas prouvés dans les villes étrangères ayant adopté de telles dispositions basées sur des « pastilles »
- sociales : un tel système implique des aspects antisociaux évidents à l'égard des personnes ne pouvant acheter des véhicules récents, notamment les ménages modestes et les jeunes.

« La Suisse - pays réputé pour sa conscience environnementale forte - a renoncé en 2011, après une longue analyse et auditions, à mettre en oeuvre de telles zones environnementales en indiquant que la mesure proposée serait "disproportionnée, engendrerait une charge administrative excessive en regard de son utilité et provoquerait un inégalité de traitement" » rappelle Didier Bollecker.

L'ACA demande :
- une vraie politique incitative au renouvellement du parc auto et au remplacement de vieux véhicules polluants
- une réelle offre de stationnement (20 % des voitures « tournent » pour trouver une place où se garer) et le développement des systèmes de gestion du trafic en temps réel
- le soutien des programmes d'éco-conduite pour favoriser l'efficacité énergétique (- 15 % de consommation en moyenne) entraînant de clairs et nets gains environnementaux
- le renforcement de la logistique urbaine (itinéraires pour poids lourds, zones de livraison).

«Cessons les mesures punitives et pénalisantes, osons de vraies mesures de fond ! » conclut Didier Bollecker.